

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Roland LESCURE
Ministre chargé de l'Industrie
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 07

ref. : FR 2022 - 209

Bruay-sur-l'Escaut, le 9 septembre 2022



Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante de l'entreprise LME (Laminés marchands européens), située à Trith-Saint-Léger (59125), dans l'arrondissement de Valenciennes (Nord).

Leader européen des laminés marchands, cette entreprise emploie actuellement quelque 430 salariés dans son aciérie et ses deux laminoirs.

Toutefois, son activité est menacée par l'explosion des prix de l'énergie. D'ores et déjà, la direction de la LME a annoncé son intention de mettre son aciérie à l'arrêt pour les mois de novembre et décembre. Durant cette période, les 220 salariés travaillant sur cet équipement seront mobilisés sur des tâches de nettoyage, d'entretien et de maintenance des installations.

Les dirigeants de LME expriment cependant une réelle inquiétude pour le début de l'année 2023. En effet, considérée hyper électro-intensive, l'entreprise subit de plein fouet l'envolée des prix sur le marché spot de l'électricité. Alors que le tarif du mégawatt/heure se situait à 50 euros il y a deux ans, celui-ci n'a cessé d'augmenter, atteignant les 650 €, à la fin août. Selon certaines projections, les prix du marché pourraient même dépasser les 1 000 €, voire 1 100 €, d'ici la fin de l'année 2022 et les premiers mois de 2023.

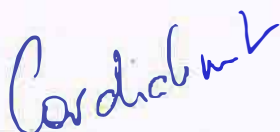
Dans ce contexte, LME, dont les rentrées de commandes sont actuellement moindres qu'avant l'été, pourrait être amenée à suspendre son activité, au préjudice, en premier lieu, de ces salariés.

Egalement directement impactée par la hausse considérable des prix du gaz qu'elle utilise pour ses fours, LME ne peut envisager de répercuter l'évolution des coûts d'énergie sur ses clients. L'entreprise est en effet directement exposée à la concurrence d'entreprises extra-européennes, qui reçoivent des aides leur permettant de conserver une énergie à moindre coût, ou celles d'entreprises portugaises et espagnoles qui bénéficient des mesures dérogatoires de l'Union européenne autorisant l'encadrement des prix du gaz et la déconnection du marché européen.

La situation de LME illustre les très graves difficultés auxquelles sont exposés les industriels de la métallurgie en France, dont un grand nombre ont déjà réduit leur production et envisagent la fermeture de sites entiers.

Préoccupé par le sort de notre industrie et de ses salariés, je vous appelle à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour le secteur industriel, dont la pérennité est aujourd'hui menacée par l'envolée exceptionnelle des coûts de l'énergie.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Fabien ROUSSEL
Député du Nord